Conseil municipal du 1er juillet 2026

Présents : Mmes Rey Dominique, Soleilhac Pauline, Viale Françoise, Villard Laurence, MM. Charreyre Grégory, Convert Davy, Ribeyre Bernard, Valette Jean-Pierre
Absents excusés : Mme Jouve Mylène, MM. Bruchon Julien, Gay Nicolas
Secrétaire de séance : Laurence Villard

Commission « Cadre de vie et Environnement »

- Il a été évoqué en travail de commission l'idée d'installer une zone de loisirs avec des jeux pour enfants sur le communal de Crespinhac. Des devis ont été réalisés. L'un des devis prend bien en compte la sécurité. Nous prenons le temps de la réflexion.
- Il faut repenser l'embellissement de la commune, avec des vivaces à la place des plantes annuelles, des massifs en pleine terre plutôt que des bacs qui s'abiment. Des habitants de Solignac se sont proposés de donner des graines, des bulbes pour fleurir la commune. Nous pensons aussi à l'organisation d'un troc de graines et de bulbes...
- L'essaim d'abeilles qui s'est formé dans le mur de la bibliothèque s'est reformé malgré plusieurs interventions (bouchage des trous, destruction de l'essaim par une entreprise spécialisée). Nous avons recontacté l'entreprise pour qu'elle revienne et l'employé municipal rebouchera les trous à la suite. Nous envisageons de faire un crépi sur ce mur pour éviter que cela se reproduise chaque année.

Commission « Travaux »

- Le conteneur pour le stockage du matériel des associations devrait arriver courant juillet. Il sera placé en contrebas de la salle des fêtes, le long du grillage. Le terrassement a été fait par notre employé municipal.
- Le hangar privé qui se trouve sur le communal de Besse va être démantelé demain. Les propriétaires des différents engins qui étaient stationnés dessous les ont récupérés.
- Une demande d'abribus est faite pour Crespinhac. Les anciens WC extérieurs de l'école seraient une solution si on enlevait les portes mais ils servent actuellement de stockage pour l'association de chasse.
- Les conteneurs à déchets en bas du chemin de Via sont apparemment beaucoup utilisés par des personnes n'habitant pas la commune. Ils sont souvent remplis de déchets ne devant pas se trouver dans ces bacs. Le problème est qu'il n'y a pas vraiment

d'autres solutions pour les placer. Nous décidons d'apposer une affiche pour appeler au civisme de tous.

Dossier Social

- Les communes doivent avoir un registre communal des personnes vulnérables. Nous sommes en train de le mettre en place.

Mylène sera la référente. Nous décidons de mettre en place une « pièce fraiche » si nécessaire dans la salle commune de la mairie ou à l'église.

Bilan de Commune en fête

- La journée a été positive.

Pour la prochaine édition, on reconduit les réservations pour les repas (pour le repas, prévoir une entrée ou une deuxième rapée) et le planning pour les bénévoles, en le faisant en amont.
Nous envisageons un concert plus dansant.
Il pourrait être envisagé de demander à l'artificier de tirer le feu d'artifice pour qu'il soit visible de la salle.

Budget

- Nous avons reçu le montant de 3 666 € de Cap 43 (département) pour le columbarium.
- La dernière tranche de subvention de la région pour la construction de la mairie (autour de 23 000 €) devrait arriver dans la semaine prochaine.

Commission « Patrimoine »

Rappel, samedi, gouter pour le projet de mémoire communale.

Questions diverses

Il faudrait voir avec le département pour installer des dos d'âne provisoires le jour du rallye du Val d'Ance, compte tenu de la forte fréquentation de la RD243 ce jour-là.